

La formation existe en initiale depuis plusieurs années. L'équipe enseignante en alternance est la même que celle de la formation initiale.

De nombreux échanges avec les entreprises.

La certification de Conseiller clientèle des particuliers en banque et assurance est délivrée par l'IPAC



- ✓ Apports théoriques
- ✓ Mise en situation professionnelle en atelier
- ✓ Etudes de cas



UFA L'école aîné O EPH
Route de PENCRAN
29800 LANDERNEAU



Référente apprentissage

assistante.cfa@les-2-rives.fr

02 98 85 68 07



JANVIER 2023

- ✓ Bac +2 validé ou niveau Bac +2 et 3 ans d'expérience professionnelle
- ✓ Accessible via le dispositif VAE
- ✓ Être âgé(e) de 16 à 29 ans révolus pour un contrat d'apprentissage. Au-delà de 30 ans contrat de professionnalisation possible

RECRU EMEN

- ✓ Inscription sur dossier
- ✓ Etude du dossier de candidature, lettre de motivation, positionnement, entretien individuel

Par année :

- ❖ 599H de formation
- ❖ 18 semaines de présence à l'UFA, 2 semaines par mois / 4 jours par semaine en centre de formation
- ❖ Entre 18 à 26 semaines en entreprise

Dans le cadre d'un contrat (apprentissage ou professionnalisation) prise en charge par l'OPCO (Opérateur de Compétences) dont dépend l'entreprise d'accueil

Le Bachelor Banque & Assurance est un diplôme RNCP de niveau 6 qui vous offre la possibilité de poursuivre vos études en Master Assurance, Master gestion de patrimoine, Master finance ou Master Banque Assurance... Afin de vous spécialiser et d'occuper des postes d'encadrement dans le secteur de la banque ou des assurances

Bachelor Banque & Assurance - Conseiller Clientèle des Particuliers en Banque et Assurance

RNCP : 35538